



MAIRIE DE ST PIERRE LE VIEUX

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 6 novembre 2017

Étaient présents : Mmes BOUTET Christine (absente en début de séance), METEAU Delphine, PEPIN Christelle, ROLLAND Christiane, RAVARD Alexandra, MM AUDOUIT Claude, GABORIAU Sébastien, MESSÉ Alain (Pouvoir de Mr MOINARD David), PAIRAUD Guillaume, THEBAULT André (pouvoir de Mr LELAURE Nicolas) (absent en début de séance), VALADE David et HENRIET Christian (Pouvoir de Mr HENRIET Pierre), Maire

Secrétaire : Mr MESSÉ Alain

Votants : 15

Enquête publique GAEC La Cambuse

Le conseil émet à l'unanimité un avis favorable à l'enquête publique relative à la demande par les gérants du GAEC LA CAMBUSE en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter un élevage de volailles en augmentation, après construction d'un nouveau bâtiment sur le site de Brulant sur le territoire de la commune de Xanton-Chassenon, et relative à l'actualisation du plan d'épandage.

Portage repas cantine regroupement scolaire : choix du prestataire

Mr Le Maire informe qu'une consultation a été lancée concernant l'élaboration ainsi que le portage des repas en liaison chaude pour les classes maternelle et élémentaires de la cantine du regroupement scolaire Marais Mouillé. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité confie l'élaboration ainsi que le portage des repas en liaison chaude à la société CONVIVIO PRO antenne de NIORT (79) pour un montant de 2 € 35 HT pour les repas maternelle et primaires soit 2 € 479 TTC et 3 € 12 HT pour les repas adultes soit 3 € 291 TTC pour une durée de 1 an à compter du 1^{er} janvier 2018 renouvelable 2 fois par tacite reconduction soit la fin du contrat au 31 décembre 2020.

Tarifs communaux 2018

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité reconduit les tarifs communaux pour 2018. Les tarifs de la salle des fêtes seront révisés après réalisation des travaux de rénovation.

Travaux salle des fêtes : option carrelage

Mr Le Maire rappelle que le lot n° 5 carrelage faïence avait une option d'un montant de 7 846 € 64 HT soit 9 415 € 97 TTC correspondant au changement du carrelage de la grande salle de restauration de la salle des fêtes et demande aux membres du Conseil Municipal de se prononcer sur la réalisation ou non de cette option. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, refuse avec 12 voix contre – 1 abstention et 2 voix pour l'option correspondant au changement du carrelage de la grande salle de restauration de la salle des fêtes.

Questions et informations diverses

Mr Le Maire informe :

- que les vœux de la municipalité auront lieu le 14/01/2018 à 11 h à l'école du Marais Mouillé
- que le vin d'honneur et le repas le 11 novembre auront lieu à l'école du Marais Mouillé
- qu'un dossier Eco-pass a été attribué à Mr XAVIER François et Mme BELBEZE Justine
- que la mise en conformité des accessibilités pour les bâtiments communaux suit son cours
- que le bail avec la boulangerie de Maillé est en cours de réalisation chez le notaire pour 2018
- qu'une réunion aura lieu le 22 novembre prochain concernant un projet de réhabilitation du grand Port de Souil
- qu'il propose à chacun de réfléchir à d'éventuelles possibilités d'améliorations de sécurité et de circulation des véhicules en divers lieux de notre commune.
- qu'il élabore un dossier pour recueillir l'avis de Mr Le Préfet afin de faire poser un passage piéton et des limitations de vitesse sur la route départementale au niveau de l'aire de loisirs pour la traversée du sentier piétonnier suite au refus de l'Agence Routière, ce dossier étant destiné en finalité au Département.
- qu'un bac à livres va être installé à l'accueil de la mairie afin de pouvoir déposer et chercher des livres librement
- qu'un couple d'administrés fait savoir que la pancarte « Le Peux » masque la nouvelle signalisation des chambres d'hôtes au carrefour et souhaiterait que le lampadaire de ce même carrefour soit déplacé. La situation va être étudiée.

Mme PEPIN, responsable de la commission animations, fait le point suite aux dernières commissions.

- Bulletin 2018 en cours de création
- Fête de la musique prévue le 16/06/2018 au Bourg de St Pierre Le Vieux
- Projet de réalisation de 2 livrets : photos aériennes de la commune et anciennes cartes postales
- 03/07/18 concert école intercommunale de musique à l'aire de loisirs
- 07/07/18 passage du tour de France, plusieurs animations sont à l'étude au bourg de St Pierre Le Vieux. Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues ! Un concours de décorations des habitations sera organisé à l'occasion.
- 13/07/18 repas organisé par l'association de football à l'aire de loisirs, suivi du feu d'artifice et du bal populaire
- 14/07/18 apéritif offert par la commune, possibilité de pique-nique conjointement au repas organisé par les anciens combattants sur le site de l'aire de loisirs, puis course cycliste (à confirmer)

Vu par nous, Maire de la Commune de ST PIERRE LE VIEUX pour être affiché le 10 novembre 2017 à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'Article 56 de la loi du 5 août 1884.

À Saint-Pierre-le-Vieux, le 7 novembre 2017

Le Maire,
Christian HENRIET

